

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis tenue le 2 octobre 2017 à l'édifice municipal de Piopolis à 19 h à laquelle sont présents le maire Marc Beulé, la conseillère Marie-Claire Thivierge et les conseillers Alfonsus Herscheid et Nil Longpré.

Le conseiller Luc Beulé est absent.

Le poste de conseiller # 1 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

2017-10-160

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raève  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté soit adopté en ajoutant :

6.5 Destruction des archives

**MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR**

*« Toute décision du Conseil municipal doit être prise  
dans le meilleur intérêt des citoyens »*

**DATE :** Le lundi 2 octobre 2017

**HEURE :** 19 h

**ENDROIT :** Édifice municipal

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

**2.0 Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2017**

**3.0 Suivi de la dernière séance**

**3.1 Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

- Travaux de réaménagement des façades de l'édifice municipal
- Rappel : Les Journées des Sommets

**3.2 Rapport du maire**

- Rapport du Conseil des maires du 20 septembre 2017

**4.0 Période de questions (15 minutes max.)**

**5.0 Correspondance**

## **6.0 Administration générale**

- 6.1 Avis de motion Règlement 2017-10 afin de modifier le Règlement 2016-10 relatif à la régie interne et à la procédure d'assemblée du Conseil municipal de Piopolis
- 6.2 Mise à jour des coûts réalisés au 30 septembre 2017 : TECQ
- 6.3 Demande de prêt de local gratuit : Maison de la Famille du Granit
- 6.4 Dépôt de l'état comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre

## **7.0 Sécurité publique**

## **8.0 Transport**

- 8.1 Appel d'offres achat d'une niveleuse
- 8.2 Demande d'appui Val-Racine : programme de compensation tenant lieu de taxes

## **9.0 Hygiène du milieu**

## **10.0 Santé et bien-être**

- 10.1 Mise à jour de la politique des aînés : comité de suivi

## **11.0 Aménagement, urbanisme et développement**

- 11.1 Adoption Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation : modifications
- 11.2 Avis de motion Règlement 2017-11 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 11.3 Contrat de services – carte des 3 routes touristiques des Cantons-de-l'Est

## **12.0 Loisirs et culture**

## **13.0 Comptes à payer**

## **14.0 Dépenses récurrentes**

## **15.0 Varia**

## **16.0 Rapport des comités**

Conseillère # 1 Poste vacant.

Conseiller # 2 M. Alfonsus Herscheid  
Administration générale  
Aménagement, urbanisme et développement  
Politique familiale et des aînés  
Café de Pio  
Comité : Comité consultatif d'urbanisme, de sélection œuvres d'art Café de Pio et Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge  
Loisirs et culture  
Comité : Festival Piopolis fête l'hiver et les Échos de Piopolis

Conseiller # 4 : M. Jean-Marc de Raeve  
Hygiène du milieu  
Aménagement, urbanisme et développement  
Comités : Comité consultatif d'urbanisme, APLM, Marina et COBARIC

Conseiller # 5 : M. Luc Beaulé  
Santé et bien-être  
Comités : Accueil nouveaux arrivants et Comité de développement local de Piopolis

Conseiller # 6 : M. Nil Longpré  
Aménagement, urbanisme et développement  
Sécurité publique  
Comités : Route des Sommets, Cœurs villageois et Belvédère chemin de Bury

Maire : Marc Beaulé  
Transport  
Comités : Conseil des maires, comités de la MRC et voirie

#### **17.0 Période de questions (15 minutes max.)**

#### **18.0 Levée de la séance**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-10-161

#### **2.0 Adoption du procès-verbal du 5 septembre**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** le procès-verbal du 5 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **3.0 Suivi de la dernière séance**

##### **3.1 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

- Travaux de réaménagement des façades de l'édifice municipal : les travaux sont presque terminés, il reste seulement la rampe pour l'entrée de la bibliothèque ainsi qu'un peu de revêtement extérieur à faire. Il n'y a pas eu de dépassement des coûts, la soumission était de 55 550 \$ et c'est le montant qui a été facturé.
- Rappel : Les Journées des Sommets : Petit rappel, les 7 et 8 octobre prochain aura lieu les journées des Sommets à Piopolis. Un selfie au sommet du Scotch Cap vous donnera un gelato de dégustation gratuit.
- Nouvelle caserne incendie : pour votre information, la maire et moi, avons eu une séance d'information à la ville de Lac-Mégantic le jeudi 21 septembre dernier et comme information à vous transmettre le projet de construction d'une nouvelle caserne déposée par la ville a été retenu pour l'octroi d'une aide financière au programme d'infrastructure Québec-municipalités au montant maximum disponible de 70 %. Le projet continu

et les appels d'offres sont débutés. La ville estime le projet à plus de 4 millions subventionné à 70 % payé par les municipalités participantes à l'entente au prorata de sa population. Pour Piopolis, c'est 4,17 % ce qui représente environ 54 000 \$ sur un prêt de 20 ans.

### 3.2 Rapport du maire

- Rapport du Conseil des maires du 20 septembre 2017 : M. le maire fait le résumé des points les plus importants qui ont été discutés lors du Conseil des maires du 20 septembre dernier.

### 4.0 Période de questions (5 minutes max.)

- Subvention FAR : discuter à la table des MRC des priorités
- Ramonage des cheminées
- Élections municipales

### 5.0 Correspondance

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de septembre 2017 est remise aux membres du Conseil. La liste est en annexe.

### 6.0 Administration générale

#### 6.1 Avis de motion Règlement 2017-10 afin de modifier le Règlement 2016-10 relatif à la régie interne et à la procédure d'assemblée du Conseil municipal de Piopolis

Le conseiller Alfonsus Herscheid donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-10 afin de modifier le Règlement 2016-10 relatif à la régie interne et à la procédure d'assemblée du Conseil municipal de Piopolis.

**2017-10-162**

#### 6.2 Mise à jour des coûts réalisés au 30 septembre 2017 : TECQ

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'adressent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des

investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**QUE** la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des 5 années du programme;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

**QUE** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-10-163**

**6.3 Demande de prêt de local gratuit : Maison de la Famille du Granit**

**ATTENDU QUE** dans l'article 4 du Règlement 2017-05 concernant la politique de location de la salle communautaire, de ses locaux, ainsi que de la salle du Café de Pio peuvent être utilisées gratuitement pour certains usages avec l'autorisation par résolution du Conseil;

**ATTENDU QUE** la Maison de la Famille du Granit souhaite offrir gratuitement des activités favorisant le développement global, et plus précisément l'éveil à la lecture et l'écriture, des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) de la MRC du Granit, dans un local situé au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice municipal et souhaite que le local soit utilisé sans frais;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Rave  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal accepte la demande d'utilisation sans frais du local par la Maison de la Famille du Granit pour les dates suivantes : 13 novembre 2017, 19 février 2018 et 28 mai 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Dépôt de l'état comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2017.

**2017-10-164**

**6.5 Destruction des archives**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré  
Et résolu,

**QUE** le Conseil autorise la destruction des documents dont le délai de conservation, imposé par les archives nationales du Québec, est expiré;

**QUE** les membres du Conseil municipal de Piopolis autorisent le paiement de la facture pour les honoraires professionnels de Monsieur Michel Hamel, archiviste, pour la classification de documents conformément au Guide de gestion des documents municipaux pour un montant ne dépassant pas 1006.90 \$ plus les taxes;

**QUE** cette dépense soit affectée au poste 02-130-00-999 : Autres dépenses gestion administrative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7.0 Sécurité publique**

Aucun sujet à traiter.

## **8.0 Transport**

**2017-10-165**

### **8.1 Appel d'offres achat d'une niveleuse**

**ATTENDU QUE** suite à l'incendie de la niveleuse, le Conseil souhaite procéder à l'achat d'une nouvelle;

**ATTENDU QUE** les assureurs ont offert à la Municipalité de Piopolis un règlement au montant de 14 748.12 \$

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal autorise la directrice générale à aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une nouvelle niveleuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-10-166**

### **8.2 Demande d'appui Val-Racine : programme de compensation tenant lieu de taxes**

**ATTENDU QUE** lors de la réception de la lettre du MAMOT datée du 29 juin dernier, nous avons constaté que nous recevons le même montant concernant le programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques et ce, depuis 2006;

**ATTENDU QUE** depuis le début du programme, à l'étape 1 du calcul de la norme de valeur régionale est basé selon les données du sommaire du rôle d'évaluation 2006;

**ATTENDU QU'**à l'étape 2 le calcul du taux global de taxation uniformisé de la municipalité est basé selon le rapport financier 2004;

**ATTENDU QU'**à l'étape 3 du calcul de la valeur des terres publiques de la municipalité est toujours calculé sur la superficie des terres publiques en date du 1<sup>er</sup> mars 2006 et ce, même si la superficie de celles-ci a augmenté depuis;

**ATTENDU QU'**à l'étape 4 du calcul de la subvention de la municipalité, la donnée de base de calcul pour la population est en date du 1<sup>er</sup> janvier 2006;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**DE** demander à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de changer les bases de calcul dans le cadre du Programme de compensation tenant lieu de Taxes des terres publiques.

**QU'**une copie de cette résolution soit envoyée à l'UMQ, à la FQM, au député provincial M. Ghislain Bolduc ainsi qu'à toutes les municipalités de la MRC du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9.0 Hygiène du milieu**

Aucun sujet à traiter.

## **10.0 Santé et bien-être**

**2017-10-167**

### **10.1 Mise à jour de la politique des aînés : comité de suivi**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité vient de mettre à jour sa politique municipale des aînés MADA (Municipalité amie des aînés) pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** le cheminement de MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

**CONSIDÉRANT QUE** la mise en place d'un comité de suivi MADA est fondamentale au cheminement de la mise à jour de la politique municipale des aînés;

**CONSIDÉRANT QUE** la politique municipale des aînés est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Municipalité;

### **IL EST EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité de Piopolis procède à la création d'un comité de la politique municipale des aînés sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales (RQF) et des aînés.

**QUE** le comité de suivi aura pour mandat :

- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
  - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
  - en priorisant les éléments du plan d'action;
  - en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique des aînés.
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique des aînés.
- D'assister le Conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique des aînés.
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance.
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

QU'il est quatre membres qui représentent le milieu de vie des aînés soient Mmes Bibiane Lafontaine, Michelle Plamondon et Thérèse Vallée et M. Alfonsus Herscheid et qu'un élu responsable des questions familiales (RQF) et des aînés soit nommé suite aux élections municipales du 5 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11.0 Aménagement, urbanisme et développement**

2017-10-168

### **11.1 Adoption Règlement 2017-08 modifiant le règlement de zonage 2006-009 afin de bonifier la réglementation : modifications**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement zonage no 2006-009;

**ATTENDU QUE** la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le règlement intitulé:

« **RÈGLEMENT NO 2017-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE NO 2006-009 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION** », dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**QUE** conformément à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÈGLEMENT NO 2017-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2006-009 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Piopolis a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage n° 2006-009 qui est entré en vigueur le 28 février 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil désire permettre la mise en place de la notion qu'équivalence de densité pour les zones RU-1 et RU-2;

**ATTENDU QUE** le conseil désire protéger les puits d'alimentation en eau potable de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le conseil désire modifier les dispositions relatives les cours à rebuts automobiles;

**ATTENDU QUE** le conseil désire permettre la construction de mini-maisons sur son territoire;

**ATTENDU QUE** le conseil désire contrôler l'affichage dans les zones de villégiature;

**ATTENDU QUE** ces intentions nécessitent une modification au règlement de zonage;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 juillet 2017;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** décrété par le présent règlement :

**ARTICLE 1**

Le règlement de zonage n° 2006-009 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le chapitre 8 intitulé *Dispositions particulières à certaines constructions ou certains usages* est modifié afin d'ajouter, à la suite, ce qui suit :

8.10 Remplacement de la superficie minimale par lot par l'équivalent en densité pour les résidences de tourisme

Pour un ensemble de résidences de tourisme, lorsqu'autorisé à la grille des spécifications, la superficie minimale par lot peut être remplacée par l'équivalent en densité (superficie globale du lot commun divisée par le nombre d'unités d'hébergement).

En aucun temps, le lotissement parcellaire du terrain commun ne pourra se faire à l'encontre des normes minimales de lotissement.

**ARTICLE 3**

La grille des spécifications feuillet 4 de 7 est modifiée afin d'inclure la note suivante au niveau d'hébergement champêtre :

N7 – Équivalence de densité autorisée pour les ensembles de résidences de tourisme.

**ARTICLE 4**

La grille des spécifications feuillet 1 de 7 est modifiée afin de retirer la note N2 pour la zone AFT1-2 pour l'usage Cour à rebuts automobiles.

**ARTICLE 5**

La grille des spécifications feuillet 1 de 7 est modifiée afin d'ajouter la note N2 pour la zone AFT1-4 pour l'usage Cour à rebuts automobiles.

**ARTICLE 6**

L'article 7.5.4.2 intitulé *Dimension et nombre* pour l'affichage est modifié pour ajouter le paragraphe qui suit :

Nonobstant ce qui suit, les enseignes pour les résidences de tourisme en zone de villégiature peuvent être installées sur un poteau, en conformité avec les dispositions de l'articles 7.5.4.1 du présent règlement.

**ARTICLE 7**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Piopolis, ce 2 octobre 2017

---

Marc Beaulé  
Maire

---

Karine Bonneau  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

Avis de motion :	4 juillet 2017
Adoption du premier projet de règlement :	4 juillet 2017
Assemblée publique de consultation :	14 août 2017
Adoption du deuxième projet de règlement :	14 août 2017
Demande d'approbation référendaire :	8 septembre 2017
Adoption du règlement :	2 octobre 2017

Certificat de conformité : \_\_\_\_\_  
ENTRÉE EN VIGUEUR : \_\_\_\_\_

### 11.2 Avis de motion Règlement 2017-11 sur le les Plans d'implantation et d'intégration architecturale

Le conseiller Nil Longpré donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil sera présenté, pour adoption, un RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-11 sur le les Plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**2017-10-169**

### 11.3 Contrat de services – carte des 3 routes touristiques des Cantons-de-l'Est

**ATTENDU** la demande de la Route des Sommets d'adhérer à la carte routière des Cantons-de-l'Est 2017-2018, un outil sur lequel se retrouvent les trois routes touristiques de la région : la Route des Sommets, le Chemin des Cantons et la Route des Vins, imprimé à 280 000 exemplaires;

**ATTENDU QUE** cette carte est distribuée dans les principaux salons promotionnels : Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, salon de la motoneige et salon du vélo et aussi disponible partout dans les lieux d'information et d'accueil et distribuée au national et hors Québec;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal accepte l'offre de service de Tourisme Cantons-de-l'Est pour la carte des 3 routes touristiques des Cantons-de-l'Est 2017 – 2018 au montant de 195 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 12.0 Loisirs et culture

Aucun sujet à traiter.

**2017-10-170**

### 13.0 Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 14.0 Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de septembre 2017 est déposée aux membres du Conseil.

### 15.0 Varia

### 16.0 Rapport des comités

Conseillère # 1                      Poste vacant.

Conseiller # 2            M. Alfonsus Herscheid  
Remerciement à M. le Maire et aux citoyens de lui à avoir fait confiance dans son mandat de conseiller.

Conseiller # 3 :            Mme Marie-Claire Thivierge  
Participation à une rencontre du CDLP le 6 septembre dernier et prochaine réunion à venir en novembre.

Conseiller # 4 :            M. Jean-Marc de Raeve  
Rencontre de l'APLM à venir dans la prochaine semaine.  
Remerciements aux membres du Conseil.

Conseiller # 5 :            M. Luc Beaulé  
Absent.

Conseiller # 6 :            M. Nil Longpré  
Remerciements aux membres du Conseil.  
Invitation aux Journées des Sommets à Piopolis  
Rencontre pour le plan quinquennal de la Route des Sommets le 10 octobre.  
Rencontre à venir pour le projet de belvédère sur le chemin de Bury.

Maire :                    Marc Beaulé  
Participation au Conseil des maires et au comité administratif de la MRC.  
Participation à une rencontre pour le projet de construction d'une caserne à Lac-Mégantic et rencontre avec la commission scolaire pour le projet d'école alternative à venir.  
Remerciement aux membres du Conseil.  
Information sur la santé de M. Luc Beaulé.

#### **17.0 Période de questions (30 minutes max.)**

- Circulation lourde dans le village
- PIA
- Félicitations aux membres du Conseil
- Affichage des photos des maires
- ATCP
- Corvée pour le remisage des fleurs au cimetière
- Brochets dans le lac Mégantic
- Destruction des archives
- Projet d'école alternative

**2017-10-171**

#### **18.0 Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid

**QUE** la séance soit levée ; il est 20 h 06.

---

Karine Bonneau, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Marc Beaulé, maire

## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de Septembre 2017

Fournisseurs	Description	Montant payé
ACCÉO	Sauvegarde en ligne RA	28.69 \$
	Remises de l'employeur	11 585.68 \$
Caisse Desjardins	Salaire des employés	12 681.81 \$
	Salaire des élus	1 881.54 \$
Bell Canada	Internet de la Halte pour le mois de septembre 2017	52.89 \$
Bell Mobilité pagette	Pagette pour le mois de septembre 2017	20.97 \$
Bell Mobilité cellulaire	Cellulaires facturés pour août - Maire & DG	107.98 \$
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur octobre 2017	89.12 \$
Câble-Axion	Internet + ligne téléphonique Oct. 201 - Camping	284.17 \$
Câble-Axion	Internet + ligne téléphonique Oct. 2017 - Café	31.86 \$
Communication plus	Émetteur-récepteur mois octobre 2017	93.13 \$
Groupe Environex	Programme environnement plage	25.30 \$
Groupe Environex	Programme environnement plage	25.30 \$
Groupe Environex	Échant. 3099994 et 3163514 - Eaux usées	105.37 \$
Groupe Environex	Échant. 3163511, 3163512, 3163513, ... - Eau potable	177.52 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-08-01 au 2017-08-31 Luminaire	236.56 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-05 au 2017-08-31 - Station PP02	41.81 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-05 au 2017-08-31 - Station PP03	37.65 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Aqueduc	511.46 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Quai	72.70 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Tour à feu	33.34 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-18 au 2017-09-13 -Garage	202.83 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017 -07-07 au 2017-09-01 -Patinoire	31.22 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Bât. service	1 112.94 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-08-07 au 2017-09-06 - Sys. Chauffag	289.27 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Bureau poste	109.82 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - Halte	147.03 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 - éclairage bur	329.42 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-05 au 2017-08-31 -Camping	2 031.19 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01 -Station PP01	80.80 \$
Hydro Québec	Électricité du 2017-07-07 au 2017-09-01- Maison L-G	477.29 \$
Primus	Téléphone au Garage	119.48 \$
Primus	Téléphone au Bureau municipal	133.82 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Entente de triage du 29 août 2017	138.97 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc.	Entente de triage au 1er septembre 2017	22.71 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc.	Voyage de rebuts du 11, 13 et 14 septembre 2017	231.61 \$
Valoris	Enfouissement du 15, 17 et 24 août 2017	808.93 \$
Valoris	Enfouissement du 29 et 31 août 2017	602.04 \$
Valoris	Enfouissement du 7 septembre 2017	121.24 \$
Xérox	Location du photocopieur - septembre	258.44 \$
<b>Grand total des dépenses réccurentes</b>		<b>35 345.21 \$</b>

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN SEPTEMBRE 2017

Liste déposée à l'assemblée du 02 Octobre 2017

### MRC DU GRANIT

- Procès-verbal de la séance du comité administratif du 18 septembre 2017 (Courriel)
- Procès-verbal de la séance du comité administratif du 28 août 2017 (Courriel)

### COURRIEL

#### TRANS-AUTONOMIE :

- La présente est pour vous aviser que la prochaine rencontre de Trans-Autonomie aura lieu le **mardi 26 septembre à 19h** à la salle Guy-Théberge, située au 4982, rue Champlain à Lac-Mégantic (entrée rue Villeneuve).

### COURRIER

#### ASSOCIATION TOURISTIQUE & CULTURELLE DE PIOPOLIS AT&CP :

- Monsieur Raymond Gauthier nous a fait parvenir une lettre de remerciement pour les commandites, le bénévolat auquel chacun de nous avons participé.

#### FRANÇOIS VILLEMAIRE :

- Il souhaite que des discussions puissent être reprises au courant de l'automne concernant la résolution 2015-03-075.

#### MINISTÈRE DES TRANSPORT DU QUÉBEC :

- Accuse réception de notre lettre ainsi que notre résolution 2017-08-136 concernant l'embranchement chemin de Bury et route 263.

#### ASSOCIATION LES VOIX LIÉES :

- Nous demande une contribution financière de 100 \$ pour les aider à la préparation de leur prochain spectacle ayant pour thème : Voyage Voyage..

#### AUDREY KESSLER : EMPLOYÉE D'ÉTÉ 2017 POUR L'ÉGLISE :

- Mademoiselle Audrey Kessler, une étudiante qui a travaillé cet été comme préposé l'accueil à l'église Saint-Zénon de Piopolis nous a fait part de quelques points à améliorer un peu partout où les attraits touristiques. Nous félicite de l'amélioration en matière de publicité et promotion.

## UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC UMQ :

- Accuse réception de notre résolution 2017-08-137 concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL). Dépenses entretien hivernal.

## TRANSPORT COLLECTIF DU GRANIT :

- Nous a fait part de la Promotion \* La journée sans mon auto\*, qui se tenait du 18 au 22 septembre 2017 dans les 20 municipalités de la MRC du Granit.

## MARCEL PÉPIN \* L'UNIVERS DU PÈRE NOËL\*:

- L'univers du Père Noël permet à des enfants défavorisés de la MRC du Granit à recevoir un cadeau personnalisé le jour de Noël. Il nous invite à un brunch bénéfice le 1<sup>er</sup> octobre

## OFFRES DE SERVICES

### BÂTIMENTS D'ACIER NON-RÉCLAMÉS :

Différentes grandeurs disponibles en inventaire.

### BINATEK :

Monsieur Daniel Henrie, coordonnateur de la division gestion documentaire de Binatek Inc., et archiviste agréé au service du milieu municipal depuis 1994, nous offre ces services d'archiviste.

### ANNUAIRE DES SUBVENTIONS AU QUÉBEC 2017 :

- Nous offre leur service pour démarrer une entreprise, améliorer une entreprise existante, obtenir du financement pour nos projets.

### LONGTEST INC. :

Distributeur de matériel électrique & éclairage en gros.

### LES COMPTEURS LECOMPTE LTÉE :

Distributeur des produits Lecomte et Badger Meter.

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de Septembre 2017

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
792	Carrefour Action Municipale et Famille	Renouvellement adhésion 2017-2018	86.23 \$
594	Cherbourg	Sac 30X38 Extra fort- Camping	18.47 \$
594	Cherbourg	Papier hyg. - Camping	125.73 \$
254	Garage Roger Choquette	Monter 4 pneu + balancer - Camionnette	45.99 \$
1091	Groupe PassezGo inc.	Entente forfaitaire - Échos de Piopolis	316.18 \$
66	Infotech	Atelier consultatif - Élection Isabelle	264.44 \$
976	Isabelle Cameron	Frais de déplacement + Ballon tétetherball	71.28 \$
941	Karine Bonneau	Frais de déplacement pour formation	101.13 \$
184	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Anti. Corros, adapt. Robinet, serrure - Garage	107.97 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Latex, bloc sabler, papier, pinceau - Maison L-G	124.25 \$
40	Lafontaine & Fils inc.	Secteur 1 et 2 travaux Réso : 2017-09-155	21 942.98 \$
40	Lafontaine & Fils inc.	Secteur 3 Réso : 2017-09-155	13 365.84 \$
42	L'Écho de Frontenac	Avis public Règlement 2017-08	441.50 \$
16	Le Magasin général	Essence pour génératrice - Camping	31.04 \$
16	Le Magasin général	Essence - 4 roues 2017-09-07	19.01 \$
16	Le Magasin Général	Essence tracteur à pelouse 2017-09-13	26.73 \$
16	Le Magasin Général	Gaz mix pour fouet	12.92 \$
16	Le Magasin Général	Essence pour camionnette - 2017-09-25	111.82 \$
16	Le Magasin Général	Essence pour camionnette - 2017-09-29	49.99 \$
284	Linda Lafontaine	Remplacement halte 2017	1 192.50 \$
788	Mécanique N.S. inc.	Aile de côté Inter - Équipement hiver	1168.55
788	Mécanique N.S. inc.	Réparation pneu - rétrocaveuse	326.37 \$
974	Monty Sylvestre	Hono. et déboursés pour le mois d'août 2017	301.98 \$
17	MRC du Granit	Quote- part 4/4	25 143.71 \$
17	MRC du Granit	Cueillette des BFS - F514602	147.34 \$
348	Municipalité de Frontenac	Retrait des bouées sur le Lac-Mégantic	100.00 \$
506	Paule Rochette	Lancement de la Politique municipale des aînés	1 506.17 \$
241	Pétroles R. Turmel Inc.	Réparation pompe chauffage - Édifice	617.76 \$
111	Pièces d'auto L. Veilleux inc.	Coude+compose de retenue - Niveleuse + outils	80.88 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Réflexor tape, lampe de poche, prestonne - Garage	185.56 \$
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Feu Strob Electron	225.30 \$
995	Richard Boulanger	Débroussaillage - Champs des roseaux	257.54 \$
631	Roger Lessard	Belvédère chemin de Bury	574.88 \$
1093	RSR Environnement	Transport d'eau lors de la fuite - Aqueduc	2 575.44 \$
828	Solstice Plein Air	Cours de Kayaks pour OTJ 2017	100.00 \$
327	Stanley Sécurité	Contrat alarme 12 mois - Garage	291.26 \$
221	Transport Adrien Roy & Filles inc.	Épandage d'abat-poussière	2 621.38 \$
14	Ville de Lac-Mégantic	Entente intermunicipale - Immobilisation incendie	54.74 \$
14	Ville de Lac-Mégantic	Entente intermunicipale - Centre sportif	3 448.00 \$

1037 Xerox Canada

Copies du 26 août au 25 sept. 2017

497.17 \$

**Grand total des dépenses récurrentes 72 058.74 \$**

Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2017	1 414.43 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2018	4 614.43 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 octobre 2018	1 373.63 \$
Financière Banque Nationale Inc.	Intérêts au 15 avril 2019	101 273.63 \$